

Office de consultation publique.

Îlot central du technopôle Angus

Motifs d'objection :

Ce projet ne s'inscrit pas adéquatement dans le projet résidentiel du quartier Angus.

Ce projet n'améliore pas la qualité de vie des résidents. Le projet n'est qu'un outil lucratif pour les investisseurs, les promoteurs et la Ville. C'est un concept de développement sauvage et dépassé.

Il augmenterait la densification des habitants du secteur de façon exagérée. Ce projet contribuera au surpeuplement du secteur et à l'aménagement déficient de l'espace de vie, comme le projet de condominiums qui se situe juste au nord du technopôle et qui constitue une aberration architecturale.

Il manque déjà d'espace vert dans ce secteur, malgré ce qu'en dit la Ville. Le parc Jean Duceppe est beaucoup trop petit pour le nombre de résidents qui l'entoure. Les Montréalais et les familles qui s'installent à Rosemont ne veulent pas vivre dans un environnement étouffant.

Les stationnements sont déjà déficients autour du parc Duceppe les jours de semaines. Les rues résidentielles adjacentes deviendraient des stationnements

La surpopulation diminue la qualité de vie et augmente l'anxiété et les problèmes de santé mentale.

Ce projet diminuera la qualité de vie du quartier et cela ne sera pas modifiable.

Marie-Hélène Labrie et Thierry Webanck